

L'ACTU-KERWATT

La lettre du solaire citoyen en Bretagne
Lizher an energiezh keodedel dre an heol e Breizh



Édito

Kerwatt grandit !

Malgré la multiplication des phénomènes climatiques extrêmes, un Français sur trois serait climato-sceptique selon l'ADEME. N'empêche... Conscients de l'urgence à agir, les bénévoles de Kerwatt poursuivent avec détermination leur engagement en faveur d'un modèle énergétique basé sur la seule source d'énergie inépuisable à notre portée : le soleil. Nos six collectifs bretons ont déjà permis de mobiliser plus de 500 actionnaires à ce jour. Les 9^e et 10^e centrales de Kerwatt seront en production dans les semaines qui viennent.

Sans vous, chers sociétaires, cette aventure n'existerait pas. Au nom du Comité de Gestion de Kerwatt, je vous remercie pour le soutien que vous apportez. Vous démontrez ainsi votre réelle prise de conscience de la problématique énergétique et votre engagement à faire votre part. C'est pour nous un encouragement à poursuivre... et un défi dans la gestion de notre entreprise.

Vous le savez, les projets photovoltaïques ne sont pas spéculatifs ; et nous sommes tous bénévoles. Nous veillons à ce que l'argent que vous nous confiez conserve sa valeur : nous retenons uniquement les projets qui assurent l'équilibre économique de la SAS.

L'année 2024 ne nous a pas beaucoup souri sur le plan ensoleillement - vous l'avez probablement constaté ! Néanmoins, dans la mesure où nous sommes prudents dans la définition des objectifs de production, nous en sommes proches. Nous poursuivrons sur la même ligne dans les années à venir.

Au nom du Comité de Gestion de la SAS Kerwatt, je vous adresse tous mes vœux pour 2025, et vous dis à bientôt à l'Assemblée générale !

Jean Rouxel, président de la SAS Kerwatt

Kerwatt o vont war gresk !

War liesaat e ya anadennoù direizh an hin. Daoust d'an dra-se e chom hinamgredik c'hoazh, hervez an AAEME (Ajañs An Endro ha Mestroni an Energiezh) un annezad Bro Frañs diwar dri. Ne vern ... Emskiant eo tud a youl vat Kerwatt eo mallus ober un dra bennak. Derc'hel a reont en un doare pennek gant o fal hag o engouestl d'ur patrom energetek diazezet war an energiezh dihesk nemeti hag a zo dirazomp da lâret eo an heol. Ouzhpenn 500 kevraneg zo perzh hiziv eus hor 6 darbarad. A-benn ur sizhunvezh bennak ac'hann e vo produet tredan gant 9^{vet} ha 10^{vet} kreizenn Kerwatt.

Ne vije ket bet eus an aventur-se heptoc'h Kevelourien ger. Ho trugarekaat a ran e anv poellgor merañ Kerwatt evit ho skoazell. Gant ar sikour-se e tiskouezitmatoc'h emskianteus dalc'hoù an hin hag hoc'h engouestl d'ober ho lod. Kalonekaet omp da vont war-raok ... hag un dae eo evit merañ hon embregerezh.

Gouzout a ouzit, Kevelourien ger, n'eo ket ar raktresoù fotovoltaek un afer arvokañ. A-youl vat omp an holl ac'hanomp. Ober a reomp hor seizh gwellañ evit ma chomo ingal talvoudegezh an arc'hant fiziet ennomp ganeoc'h : n'eus nemet raktresoù hag a gempouezh ekonomiezh an SAS hag a vez meret ganeomp.

Evel m'ho peus bet tro da welet n'omp ket bet gwall rikouret gant an heol er bloaz-mañ ! Daoust d'an dra-se ha dre ma 'z omp fur gant hor palioù produiñ e chomomp tost outo. Derc'hel a raimp gant ar memes lusk er bloavezhioù da zont.

E anv Poellgor Merañ an SAS Kerwatt e kasan ma gwellañ hetoù deoc'h evit 2025 hag a-barzh pell en Emvod-meur !

Jean Rouxel, prezidant an SAS Kerwatt

Kerwatt en bref

- 6 collectifs membres / dabarad
- 500 actionnaires / kevraneg
- 10 centrales en 2025 / kreizenn

Samedi 1^{er} mars 2025 (10h + repas partagé)
Assemblée générale annuelle à Redon (35)

Salle Saint-Conwoïon - Chemin du Bois-des-Chapelets

Nous comptons sur votre présence
et/ou votre vote électronique. Les détails suivront !

Questemb'Watt, un 6^e collectif

L'association Questemb'Watt est née dans le Pays de Questembert (56), un territoire rural de treize communes réunissant 23 000 habitants. Elle a rejoint la SAS Kerwatt courant 2024. Hugues Thoré, son président, répond à nos questions.

Questemb'Watt, qui êtes-vous ?

Notre collectif est né en 2023 dans le contexte d'urgence climatique et de la crise énergétique liée à la guerre russo-ukrainienne. La dépendance aux énergies fossiles nous est brutalement apparue insupportable. En nous inspirant de projets citoyens existants à Béganne et à Séné, nous nous sommes regroupés avec quelques habitants pour lancer des projets de production d'énergie renouvelable (EnR) et sensibiliser nos concitoyens aux économies d'énergie. Puis, par le réseau Taranis, nous avons rencontré la SAS Kerwatt.

Pourquoi rejoindre Kerwatt ?

Après avoir longuement investigué les potentiels du territoire auprès des communes voisines, nous avons repéré une friche et un toit sur deux communes différentes. Les pré-études sur la friche ont avancé très vite. Elle a été retenue dans les zones APER (Accélération de la Production des Énergies Renouvelables) de la commune. Au printemps 2024, nous avons donc décidé de nous positionner auprès de la municipalité propriétaire des parcelles. Mais on ne pouvait le faire qu'au nom d'une société. Plutôt que de créer notre propre structure, nous avons fait le choix de rejoindre une organisation existante, avec qui nous partageons des valeurs communes : fort ancrage local, 100% citoyen, solidarité ; et une société membre du réseau breton Taranis, labélisée Énergie Partagée au niveau national.

Comment s'est passée votre intégration ?

Après des échanges bilatéraux avec des membres de Trégor Energ'Éthiques, nous avons été conviés aux visios du Comité de Gestion (CoGes) en tant qu'observateurs. Nous avons ainsi pu faire le point sur nos projets et nous approprier progressivement d'autres dossiers en cours. L'imminence de notre arrivée a accéléré la réflexion du CoGes sur la nécessité d'une charte pour faciliter l'intégration de nouveaux membres. Un groupe de travail a été lancé auquel Brigitte a contribué au nom de notre association. La charte a été validée fin 2024 (voir p.10) ainsi que la répartition des tâches entre les associations et la SAS.

Où en sont vos projets ?

On sait que les projets citoyens d'EnR ne sont pas de longs fleuves tranquilles ! Nous avons découvert que les nouveaux règlements d'urbanisme interdisaient une centrale solaire au sol sur notre friche. Nous avons déposé une demande de reclassement à la préfecture ; nous attendons la réponse. Ce projet est donc momentanément en veille et nous continuons à explorer d'autres pistes.

Notre intégration dans Kerwatt nous a permis d'être immédiatement actifs. Nous sommes convaincus que l'enrichissement sera réciproque.



L'équipe Questemb'Watt lors de l'atelier montage de kits solaires dans les Halles de Questembert (février 2024). De gauche à droite, Yves Boulay, Francis Roy, Brigitte Trémoulière, Hugues Thoré, Nicoleta Montagnani et Alain Ruel. Absents sur la photo : Florian Calcagno et Didier Briand.

Et de huit !

La huitième centrale photovoltaïque citoyenne de Kerwatt a été inaugurée le 5 novembre 2024 à Saint-Quay-Perros (22) en même temps que la toute nouvelle « Maison kénanaise » qui accueille la Maison pour tous de la commune, dont le toit a été mis à disposition de Kerwatt.



Un public nombreux de Kénanais.es est venu assister à l'inauguration du nouveau bâtiment et de la centrale photovoltaïque citoyenne de Kerwatt.

Valérie Masson-Delmotte, coprésidente du groupe n° 1 du GIEC de 2015 à 2023, considérée comme l'une des 100 personnalités les plus influentes au monde par le magazine Time en 2022, était l'invitée d'honneur de cette journée. Elle a coupé le ruban aux côtés du maire, et a donné son nom à la nouvelle place du village. De nombreux sociétaires de Kerwatt avaient fait le déplacement pour participer à l'événement.

Cette centrale, d'une puissance de 36 kWc, est le fruit de la volonté des élus de la commune et notamment de son maire Olivier Houzet, qui l'ont inscrite, dès le départ, dans le cahier des charges du bâtiment. Un exemple de bon sens à suivre ! Elle s'inscrit dans la « grappe 5 » des projets Kerwatt, avec deux autres centrales attendues pour 2025 (voir p. 4 & 5).

Des animations - marché de produits locaux, repair café, galettes et crêpes ont jalonné la journée et attiré un public nombreux. L'excellent Julian Perdrigeat, délégué de la Fabrique des transitions, a fait salle comble avec une conférence sur l'expérience de Loos-en-Gohelle : cette commune du Pas-de-Calais, durement touchée par le chômage après la fermeture des mines de charbon, a su rebondir grâce à l'implication et la créativité des élus et de la population. Ensemble, ils ont élaboré des solutions inspirantes pour d'autres territoires. Un exemple fort de coopération.

La centrale de Saint-Quay-Perros a commencé à produire ses premiers kilowattheures le 17 décembre 2024. Une affaire rondement menée grâce à l'engagement de tous les acteurs dont celle des bénévoles de Kerwatt, désormais rompus à la globalité du processus de portage de tels projets.

Dans un premier temps, l'électricité générée sera totalement vendue à EDF-Obligation d'Achat (OA).

Dans un second temps, la création d'une boucle d'auto-consommation collective (voir p. 9) est envisagée. C'est une voie d'avenir dans laquelle Kerwatt veut s'engager.



Le maire de la commune, Olivier Houzet, tend le micro à un enfant délégué par son école pour poser des questions à Valérie Masson-Delmotte, marraine de l'inauguration, au centre.

La centrale de Saint-Quay-Perros

- Coût global : 41 000 € HT
- 50 % de financement citoyen
- 96 panneaux photovoltaïques de 375 W, assemblés en France par l'entreprise VOLTEC
- Puissance crête : 36 kW
- Production annuelle estimée : 36 000 kWh (consommation annuelle de 20 personnes hors chauffage)

Saint-Nicolas-de-Redon : feu vert pour la Maison de santé

À Saint-Nicolas-de-Redon (35), une centrale solaire sur la Maison de santé commence à produire ses tout premiers kWh en ce début 2025. Elle est le fruit d'une collaboration entre Étoile solaire et la municipalité.

Ce premier événement citoyen sur la commune a pu aboutir grâce à l'engagement et à la ténacité de l'équipe de bénévoles de l'association. Pour la ville, cette réalisation s'inscrit dans une volonté de participer à la transition écologique et de produire localement une partie de l'énergie consommée sur la commune.

Les habitants, quant à eux, ont manifesté un vif intérêt pour ce projet citoyen : lors d'une présentation publique, une trentaine de participants ont aussitôt investi ! Ce premier pas annonce la recherche conjointe d'autres toitures éligibles pour de nouveaux projets photovoltaïques sur le territoire.

Après une année de revente de l'électricité à EDF-Obligation Achat, le tandem association - mairie espère bien construire une boucle d'autoconsommation collective ([voir p. 9](#)) sur la commune. L'aventure ne fait que commencer !



L'équipe d'Étoile solaire et le maire de la commune invitent les Nicolasien.nes à la fête pour l'inauguration de la centrale solaire, prévue le 1er mars 2025 ! De gauche à droite : Alain Renaud, Jean-Michel Sérot, Jean-Marie Dumoulin, Albert Guihard (maire de St-Nicolas) et Marie Lefebvre.

La centrale photovoltaïque de la Maison de santé

Surface	120 m ²
Nombre de panneaux	50
Puissance crête	18 kWc
Fabricant	Recom (22), série Puma
Installateur	Dilammat (35)
Mise en service	Janvier 2025
Production estimée	21.000 kWh/an (soit la consommation d'environ 15 personnes hors chauffage).
Budget	28.000 € HT dont 50% par apport citoyen et 50% via un prêt bancaire

Bientôt ici, la 10^e centrale de Kerwatt



L'équipe de l'association E-Kêr et les représentants de la mairie de Penmarc'h devant le bâtiment des Services techniques qui va bientôt produire de l'énergie solaire citoyenne. Ça y est, les étapes administratives et techniques sont passées ! La centrale photovoltaïque est en cours de réalisation. Nous sommes dans la phase d'appel public à l'épargne. Penmarchais, Bigoudens et Cornouaillais sont au rendez-vous ! L'objectif de financer le projet à 50 % en apport citoyen devrait bientôt être atteint. Il est encore temps de rejoindre l'aventure !

La centrale photovoltaïque de la Maison de Penmarc'h

Surface	128 m ²
Nombre de panneaux	63
Puissance crête	26 kWc
Fabricant	DualSun
Installateur	Azimut Énergie, Saint-Évarzec (29)
Mise en service	1er trimestre 2025
Production estimée	31.000 kWh/an (soit la consommation d'environ 8/10 foyers hors chauffage).
Budget	36.000 € HT dont 50% en apport citoyen et 50% en prêt bancaire

Un pot pour le 500^e actionnaire de Kerwatt

Lorsqu'ils ont entendu parler du projet collectif de toit solaire dans leur commune, Renaud et Nathalie Bodéré (à gauche sur la photo...) ont aussitôt embarqué. Ils se reconnaissent tout à fait dans la philosophie des projets citoyens...

Le couple pratique depuis longtemps déjà « les petits gestes citoyens qui protègent la planète ». Ils espéraient poser des panneaux photovoltaïques sur leur toit mais ont dû renoncer « faute d'avoir trouvé les conseils adaptés ». « Mon grand-père avait déjà des panneaux solaires il y a 40 ans à Treffiagat, raconte Nathalie. J'ai baigné dans cette culture familiale. » Et Renaud de préciser : « Nous sommes heureux de nous joindre à cette initiative locale rendue possible par le travail des bénévoles et l'engagement des collectivités qui mettent un toit à disposition. » Le couple a également flashé sur l'opération « Bons-cadeaux solaires Kerwatt » et a incité le public à en profiter pour les Fêtes.



En décembre 2024, à l'occasion du 500^e actionnaire de Kerwatt, l'équipe locale a invité le public et les actionnaires bigoudens à se rencontrer autour du projet solaire de Penmarc'h.

Bon Cadeau Solaire

Un cadeau plein de sens, un cadeau plein d'avenir (20 ans et plus)

A l'attention de

L'association E-Kêr et la SAS citoyenne Kerwatt ont le plaisir de vous informer que M..... vous a offert action de la SAS Kerwatt. Cette action contribuera au financement d'un toit solaire photovoltaïque «citoyen» sur le territoire de Cornouaille.

Vous voilà acteur.trice face aux enjeux climatiques ! Vous rejoignez ainsi l'aventure collective des pionnier.ères des énergies renouvelables !



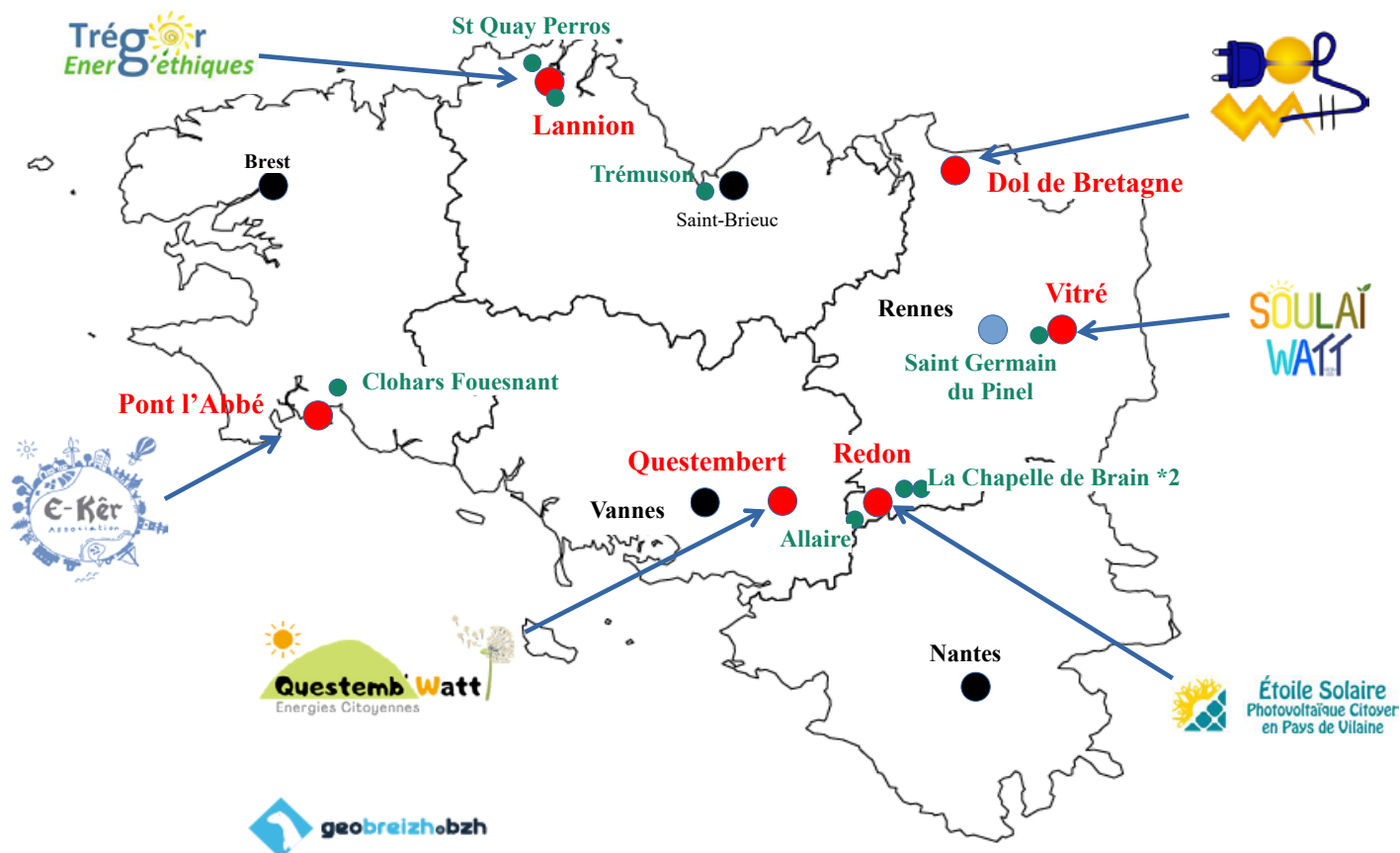
www.e-ker.org



KERWATT sas
www.kerwatt.bzh

Les bons-cadeaux solaires proposés par Kerwatt pour les Fêtes de fin d'année ont agréablement surpris et remporté un beau succès en Pays bigouden. Un premier pas joyeux vers la transition énergétique pour les enfants et les petits-enfants.

Chiffres et carte



Carte des implantations des six collectifs de la SAS Kerwatt en Bretagne.

Kerwatt en chiffres fin 2024	
Nombre de sociétaires : 506	<ul style="list-style-type: none"> • 482 citoyen.nes • 4 associations • 3 collectivités • 17 personnes morales
Capital social	372 800 €
Centrales en production	8
Mises en service imminentes	2
Total puissance installée	356 kWc
Production depuis l'origine	plus de 500 000 kWh
Kits Plug &Play	175 kits vendus, soit l'équivalent d'une centrale de 73 kWc

Les kits « Plug & Play » séduisent !

Depuis octobre 2023, plusieurs associations membres du réseau Kerwatt proposent au public de bénéficier d'achats groupés de kits « Plug and Play » pour produire chez soi une partie de l'énergie consommée par les appareils en veille (congélateur, box...). Cent soixante-quinze kits ont déjà été vendus, équivalant à une centrale de 73 kWc (400 m²) !



Les kits Plug & Play sont très simples à installer. Ils permettent de couvrir une partie de la consommation d'énergie domestique.

Bernard est un retraité qui vit près de Lannion (22). Il a découvert l'association Trégor Énerg'éthiques par la presse locale. *« N'ayant pas (encore) eu le courage de me lancer personnellement dans le solaire, j'ai répondu à l'appel au financement d'équipements collectifs. »*

Bernard a également participé au premier achat groupé de kits « Plug & Play » dans le Trégor en février 2024. *« La proposition d'acquérir un panneau solaire portable et simple à installer m'a paru une bonne idée, d'autant que l'investissement est modeste et que, normalement, il doit être rentabilisé en moins de dix ans. »*

Le kit a été livré lors d'un atelier à Saint-Quay-Perros. *« La séance a été très conviviale et la procédure d'installation bien expliquée... Chaque acquéreur a pu tester son panneau sur place avant de repartir avec. J'ai installé le mien dans la foulée : "Plug and Play" ! En effet, il m'a suffi de le brancher à une prise pour qu'il fonctionne ! »*

Bernard a fabriqué le support du panneau solaire et a fait appel à ses petits-enfants pour calculer une hypothèse de 30 degrés d'inclinaison. Il a aussi dû trouver l'endroit optimum pour l'installation. *« Je suis content d'avoir participé à ce projet. Non que ma vie en soit changée ou que ma facture d'électricité ait fondu comme neige au soleil. Mais je m'intéresse : j'ai produit jusqu'à une trentaine de kWh dans les mois les plus ensoleillés, soit environ 10 % de ma consommation. Et, n'ayant pas eu besoin d'utiliser toute cette production, j'ai injecté en neuf mois une vingtaine de kWh dans le réseau. »* Bernard a aussi installé un compteur de consommation électrique digital Tibelec qui permet des relevés instantanés.

« Désormais, je note chaque jour ma production et ma consommation, et je compare. Je veille aussi à mettre en route les appareils aux moments les plus ensoleillés. Je suis devenu un consommateur un peu plus conscient et sans doute un peu plus économe ! » se réjouit-il.

2025 : En route vers l'autoconsommation collective !

Depuis la création de la SAS Kerwatt, toute l'énergie produite est revendue au réseau ENEDIS en « vente totale ». Dans ce modèle, les habitants du territoire - collectivités, entreprises, citoyens, ne peuvent s'impliquer... Nous aimerions leur permettre de devenir « consom'acteurs » en entrant dans des « boucles d'autoconsommation ».

L'autoconsommation collective (ACC) permet à des producteurs d'électricité photovoltaïque - particuliers, collectivités ou entreprises, raccordés au réseau, de partager leur production avec des consommateurs situés dans le même périmètre (2 km et, sur dérogation, jusqu'à 20 km en zone rurale). L'ACC est donc possible dans un immeuble, un quartier, une zone artisanale. Les participants doivent constituer une personne morale organisatrice (PMO). Cette PMO établit une convention avec le gestionnaire du réseau, lui transmet les informations sur le partage des consommations, et gère l'opération.

Les participants définissent entre eux les règles de production et de redistribution de l'électricité. Ainsi, chaque consommateur bénéficie de la part de la production locale entendue. Chaque participant reste raccordé au réseau et conserve son fournisseur d'électricité habituel pour acheter le complément d'électricité nécessaire. Le pari est que le prix de l'électricité autoproduite restera raisonnable alors que les prix du marché continueront d'augmenter.

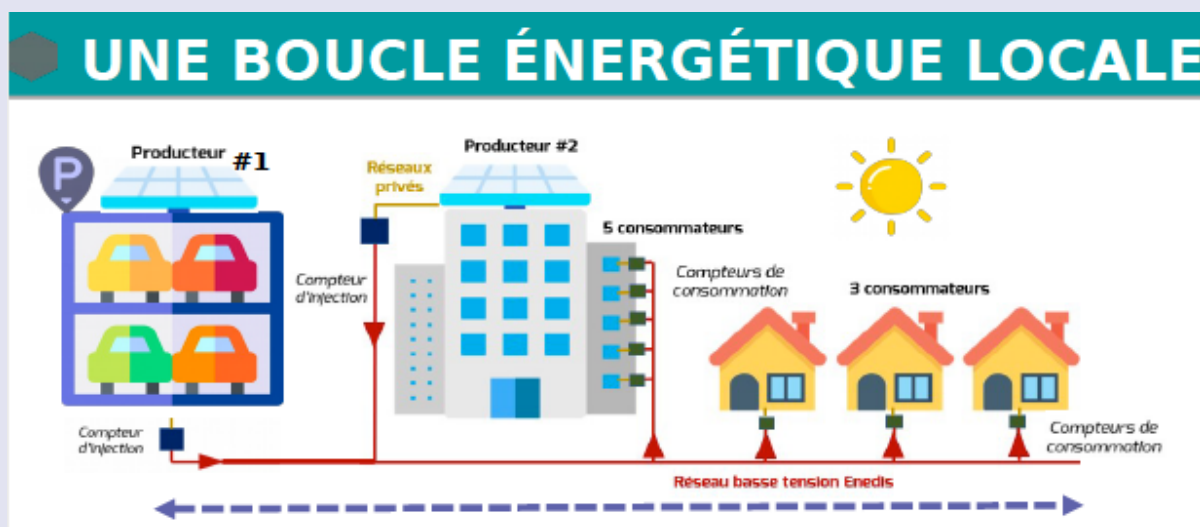
Et Kerwatt dans tout ça ?

Un groupe de travail est en place à Kerwatt pour formaliser ces aspects et lancer une première boucle. La voie a été tracée par la CIREN, une société citoyenne amie, sur Rennes Sud. À nous de nous inspirer de leur modèle et de le faire évoluer selon nos besoins.

Les territoires de Saint-Quay-Perros (22) et Saint-Nicolas-de-Redon (35) sont partants pour expérimenter ces boucles d'autoconsommation. Il vont définir le périmètre de chaque boucle (2 à 20 km), les acteurs (producteurs et consommateurs), la PMO (collectif local), les contrats entre ces acteurs, entre la PMO et ENEDIS, et bien sûr le modèle économique : prix d'achat aux producteurs, coûts de gestion de la PMO, tarification finale aux consommateurs - inférieure à celle de leur fournisseur.

La mise en place initiale de ces boucles représente un gros travail administratif. Auquel s'ajoute ensuite la gestion - répartition des productions via des outils à définir ou à louer, et l'animation des boucles - fourniture de relevés spécifiques de l'ACC aux consommateurs, réunions, suivi des entrées et des sorties des producteurs et consommateurs... Il en faudrait plus pour décourager le mouvement des énergies citoyennes, remonté à bloc face aux urgences climatiques !

- Pour en savoir plus sur l'autoconsommation collective, voir le [Guide pédagogique ENEDIS](#).



Une opération d'autoconsommation collective ne nécessite aucun équipement spécifique, outre le compteur Linky.

Un « G27 » à Kerwatt, késaco ?

Depuis 2020, Kerwatt connaît un développement intense : un 6^e collectif, dix centrales bientôt en production, achats groupés de kits « Plug and Play », et bientôt l'autoconsommation. Cette dynamique, qui repose sur des équipes entièrement bénévoles, posait des défis en matière d'organisation. Un « G27 » a permis de dégager des solutions.

Pour répondre à ces évolutions rapides, la SAS a organisé le 27 septembre 2024 un séminaire, dans les locaux de l'AlecoB (Agence Locale de l'Énergie du Centre-Ouest Bretagne) à Carhaix (29).

Seize participants issus des six collectifs membres de Kerwatt ont participé à cette journée. Objectifs des ateliers proposés : identifier les orientations stratégiques de Kerwatt dans le cadre de son développement et de sa diversification, concevoir un nouveau modèle de gouvernance pour alléger la charge du Comité de Gestion (CoGes), et se familiariser avec le concept d'autoconsommation collective (ACC).

En fin de journée, Nicolas Desruelles, chargé de projet au sein de l'association Énergies citoyennes en Pays de Vilaine (EPV), a présenté les principes fondamentaux de l'ACC (voir p. 9), une approche collaborative permettant à plusieurs ménages ou entreprises de partager une production d'énergie solaire. Vincent Vanderhaghen, salarié de l'association Énergie du Pays de Rennes (EPR) a ensuite partagé son expérience sur le sujet, offrant un aperçu précieux sur l'intérêt et les défis d'une telle initiative. Ces deux interventions ont été particulièrement inspirantes pour les membres de Kerwatt, en leur fournissant à la fois des outils pratiques et une vision claire des étapes à suivre. Elles ont conforté Kerwatt dans sa décision de s'engager pleinement dans cette démarche.

Cette journée, au cours de laquelle l'énergie collective était palpable, a permis de renforcer la cohésion de l'équipe. Fort de cet élan, un groupe de travail, aujourd'hui composé de huit membres volontaires, a été



Réflexions intenses et bonne humeur lors de la première réunion du « G27 » à Carhaix le 27 septembre 2024.

constitué, baptisé le « G27 ». Il s'est réuni depuis, en visio, à trois reprises pour finaliser la stratégie de Kerwatt et entériner son nouveau mode de gouvernance. Kerwatt peut ainsi continuer d'accompagner, dans les meilleures conditions, les projets d'installations de centrales photovoltaïques citoyennes des associations locales. La société a aussi pour ambition de multiplier ses opérations d'achats groupés de panneaux solaires « Plug & Play » (voir p. 8), une démarche qui vise à simplifier l'accès à l'énergie solaire pour les citoyens et à les inciter à réfléchir à leur consommation énergétique.

Bref, Kerwatt incarne une dynamique citoyenne renouvelée, où l'énergie solaire se conjugue avec l'engagement collectif, offrant un modèle inspirant pour l'avenir des énergies renouvelables.

Des équipes 100% bénévoles

Dix membres élus par l'Assemblée générale annuelle des actionnaires composent actuellement le Comité de Gestion (CoGes).

Ils se réunissent toutes les deux semaines en visio pour superviser les aspects techniques, administratifs, juridiques et financiers des projets portés par les associations locales.

Des bénévoles animent par ailleurs des commissions sur des thématiques spécifiques : charte, communication, gouvernance... Bientôt une infographie pour visualiser l'ensemble !

Une charte pour clarifier la place de chacun

Face à la croissance de Kerwatt, il est apparu nécessaire d'explicitier les valeurs, le fonctionnement et la gouvernance de la SAS, de façon à ce que les associations porteuses de projets d'énergie citoyenne, désireuses de la rejoindre, sachent à quoi elles s'engagent et ce qu'elles peuvent en attendre. Cette charte précise les droits et les devoirs réciproques des associations et de la SAS. Elle est complémentaire aux statuts Kerwatt. Courant 2024, un groupe de travail représentant les différents collectifs a planché sur ce document qui a été validé en Comité de Gestion puis signé par chacune des associations membres.

Un nouveau site web

Transition énergétique en Bretagne:
des citoyens prennent la main.

Créée en 2020, en Bretagne, par plusieurs associations de transition écologique, la SAS Kerwatt s'inscrit dans la nécessaire adaptation aux urgences climatiques. Kerwatt s'est donné comme objectifs de promouvoir la sobriété énergétique et de permettre au plus grand nombre de s'approprier la production d'une énergie renouvelable et locale sur le territoire breton.

www.kerwatt.bzh : découvrez la vie et les projets de la SAS Kerwatt en quelques clics.

Courant 2024, il est apparu nécessaire de remodeler le site web de Kerwatt pour l'adapter au développement de l'activité de la SAS. Le Comité de Gestion a choisi de faire appel à des professionnels. Il était bien entendu que le site devait être à la fois attractif, fonctionnel, et sécurisé. Et qu'une fois le site en place, des représentants de chacun des collectifs devraient se former pour tenir le site à

jour ; ce qui fut fait au cours de l'été 2024. Vous pouvez désormais souscrire en ligne pour investir dans les centrales en projet, localiser les équipes les plus proches de chez vous, vous inscrire à cette lettre d'information, et nous contacter pour toute question.

Bonne visite du site internet de Kerwatt !



Contacts

Kerwatt :
action@kerwatt.bzh
www.kerwatt.bzh

E-Kêr, Pont l'Abbé (29) :
contact@e-ker.org
www.e-ker.org

Trégor Énerg'Éthiques, Lannion (22) :
tregor-energethiques@protonmail.com
www.tregor-energethiques.org

Étoile solaire, Redon (56) :
etlsolaire@zacyls.net
www.enr-citoyennes.fr/etoile-solaire/

Dolwatt, Dol de Bretagne (35) :
dolwatt35@gmail.com

Soulaï Watt, Vitré (35) :
contact@soulaiwatt.fr
<https://soulaiwatt.fr>

Questemb'Watt, Questembert (56) :
contact@questembwatt.fr
<https://questembwatt.fr>